ABG62

Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros

Immatriculée au RCS de BOULOGNE-SUR-MER sous le numéro 917776288

Siège social : 7 PL ABBE DELANNOY, 62560 - FAUQUEMBERGUES

Ci-après dénommé "la Société",

PROCÈS VERBAL DE DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 01/01/2024, la totalité des associés de la société ABG62 réunis ont pris unanimement les décisions suivantes :

- la fin des fonctions de dirigeant de GOYER JONATHAN
- l'agrément à la cession des actions,
- la constatation de la cession,
- la délégation des pouvoirs en vue des formalités.

Résolution 1 - Démission de GOYER JONATHAN

L'unanimité des associés prend acte de la démission de **GOYER JONATHAN** de ses fonctions de dirigeant de la Société, à compter du jour de la cession.

L'unanimité des associés lui donne quitus de sa gestion.

Résolution 2 - Agrément de la cession

L'unanimité des associés, après avoir pris connaissance du projet de cession formé entre :

- **GOYER JONATHAN** ("le Cédant")

- et la société **QUOD UNITUM** ("le Cessionnaire") au capital de 5000 €, ayant son siège 10 IMP des Prés 62560 - Saint-Martin-d'Hardinghem, inscrite au RCS de BOULOGNE-SUR-MER sous le numéro 978678472,

de céder, la pleine propriété de 240 de actions de la SAS ABG62 lui appartenant,

autorise cette cession.

Résolution 3 - Constatation de la cession

L'unanimité des associés approuve et constate la cession.

Résolution 4 - Délégation de pouvoirs en vue des formalités

L'unanimité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui est décidé ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à FAUQUEMBERGUES, le 01/01/2024

Nom et signature du président de la société : ARBUTINA Jonathan

Nom et signature des tous les associés de la société :

Goyer Jonathan